



1 – INFORMATIONS ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Informations :

L'émission d'un avis de conformité au PMGMR est réalisée en vertu de l'article 53.27 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, qui vise à assurer que les activités de gestion des matières résiduelles mises en œuvre par des tiers sur le territoire d'un organisme municipal régional le soient dans le respect des dispositions prévues au plan de gestion des matières résiduelles en vigueur. Le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) est disponible à l'adresse suivante : <http://cmm.qc.ca/fr/champs-intervention/environnement/plans-en-environnement/plan-metropolitain-de-gestion-des-matieres-residuelles/>.

Instructions :

- Se référer au guide du demandeur pour compléter le formulaire
- Fournir tous les renseignements demandés
- Joindre à votre envoi, au besoin, des documents supplémentaires (format papier ou électronique)
- Transmettre le formulaire complété et signé par le demandeur à :

Par la poste - Communauté métropolitaine de Montréal, 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal, H3A 3L6

Par courriel - pmgmr@cmm.qc.ca

- Contacter le service de l'environnement au 514-350-2591 pour toute question

2 – IDENTIFICATION

2.1 Nom du demandeur et de l'entreprise

2.3 Numéro d'entreprise du Québec - NEQ

2.2 Adresse

Code postal

Téléphone

Télécopieur

Courriel

3 – INFORMATIONS SUR LE PROJET

3.1 Localisation de l'installation (adresse, numéros de lots, plan de localisation à joindre)

Code postal

3.2 Le demandeur est-il propriétaire du terrain? Oui Non

3.3 Cochez le type d'installation faisant l'objet de la demande

Installation de compostage

Écocentre

Installation de biométhanisation

Lieu d'élimination. Précisez : _____

Centre de tri des matières recyclables

Autre : _____

Centre de tri/conditionnement des résidus de construction, rénovation, démolition

3.4 Capacité annuelle de l'installation : _____ tonnes/an

OU Capacité annuelle initiale : _____ tonnes/an ET Capacité annuelle modifiée : _____ tonnes/an



3.5 Types de résidus acceptés :

3.6 Provenance des résidus acceptés :

3.7 Justification du projet

3.7.1 Le projet répond à quelle problématique?

3.7.2 Quels sont les objectifs poursuivis par le projet?

3.7.3 Quels sont les moyens prévus atteindre les objectifs (ex. : technologie)

3.7.4 Quels sont les résultats attendus?

3.7.5 Quelle proportion de la population du territoire métropolitain sera desservie par cette installation?



4 – ÉVALUATION DE LA CONFORMITÉ DU PROJET AU PMGMR

4.1 Le projet s'inscrit-il dans la hiérarchie des 3RV-E?

Oui Non Non applicable Si oui, comment?

4.2 Le promoteur a-t-il pris des mesures pour minimiser les impacts de son projet sur les émissions de gaz à effet de serre?

Oui Non Non applicable Si oui, comment?

4.3 Le projet répond-t-il aux besoins de la Communauté quant aux quantités de matières résiduelles à traiter, tout en réduisant la dépendance aux installations d'élimination situées à l'extérieur du territoire métropolitain?

Oui Non Non applicable Si oui, comment?

4.4 Le projet contribue-t-il à l'atteinte de l'objectif de recyclage de 70 % des matières recyclables?

Oui Non Non applicable Si oui, comment?

4.5 Le projet contribue-t-il à l'atteinte de l'objectif de recyclage de 60 % des matières organiques?

Oui Non Non applicable Si oui, comment?

4.6 Le projet contribue-t-il à l'atteinte de l'objectif de recyclage de 70 % des résidus CRD du segment du bâtiment?

Oui Non Non applicable Si oui, comment?



4.7 Le projet contribue-t-il à l'atteinte de l'objectif de 95 % des résidus de béton, brique et asphalte?

Oui Non Non applicable Si oui, comment?

4.8 Le projet contribue-t-il à réduire les quantités de matières résiduelles à éliminer?

Oui Non Non applicable Si oui, comment?

4.9 Le promoteur dispose-t-il des autorisations requises (municipales, Commission de protection du territoire agricole si applicable)?
Joindre des copies certifiées à la demande.

Oui Non Non applicable Si oui, comment?

4.10 Le promoteur a-t-il prévu des mesures visant l'acceptabilité sociale de son projet?

Oui Non Non applicable Si oui, comment?

5 – DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

Si le demandeur est une personne morale, une société ou une association, la copie certifiée d'un document émanant du conseil d'administration ou de ses associés ou de ses membres, qui autorise le requérant de la demande à la présenter

S'il s'agit d'une municipalité, la copie certifiée d'une résolution du conseil qui autorise le signataire de la demande à la présenter

Le formulaire complété



- Le plan de localisation
- Le certificat du greffier ou du secrétaire-trésorier d'une municipalité locale, attestant que la réalisation du projet ne contrevient à aucun règlement municipal
- L'autorisation/l'attestation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) si requise
- Si demandeur n'est pas propriétaire des lieux, un accord écrit des propriétaires pour la réalisation des activités à implanter ou à modifier

6 – DÉCLARATION DU DEMANDEUR

Le soussigné, en tant que représentant dûment mandaté, certifie que les renseignements fournis et les documents annexés sont, à sa connaissance, complets et véridiques en tous points.

Signature

Date

Nom (en lettres moulées)

Titre ou fonction

Téléphone

Télécopieur

Courriel